

## NOTRE AMBITION POUR LE NIGER

Avec un Programme de Gouvernement simple, pragmatique et intégré



**Mouvement Nigérien pour le Renouveau  
Démocratique  
MNRD HANKURI**

**DEMOCRATIE – JUSTICE - DEVELOPPEMENT**



**MAHAMANE OUSMANE**  
**LE CHOIX QUI RASSURE:**  
**CELUI DE L'ESPERANCE ET DE LA PROSPERITE**

# VUE SYNOPTIQUE DE NOTRE PROJET POUR LE NIGER

## 1. ALIMENTATION ET NUTRITION

- 270 chantiers de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) de récupération des terres, d'aménagement des mares et cuvettes et de micro-barrages par an
- 27.000 emplois temporaires pendant 6 mois par an pour les HIMO liées au secteur
- modernisation des systèmes de production agro-Sylvio-pastoraux et halieutiques
- 4.050 unités artisanales et 63 unités industrielles de transformation sur 5 ans
- 20.250 emplois permanents sur 5 ans, soit 4.350 par an
- ventes de denrées à prix modérés en vue de réguler les prix du marché et juguler la spéculation
- diversification des sources d'alimentation
- 2.500 points d'eau modernes par an en milieu rural et extension de la desserte en eau en milieu urbain.
- développement des activités génératrices de revenus

## 2. SANTÉ - BIEN-ÊTRE SOCIAL - SPORT ET CULTURE

- actions de prévention et d'éducation à la santé
- 6 hôpitaux de district par an soit 30 sur 5 ans
- 20 nouveaux Centres de Santé Intégrée et 540 cases de santé par an,
- réhabilitation de l'ensemble des hôpitaux régionaux et de district.
- encouragement à la création de centres de soins privés.
- gratuité collective des soins ciblée sur les femmes et les enfants de moins de 5 ans
- développement du sport de masse et du sport de compétition et création et entretien d'infrastructures sportives
- développement des infrastructures culturelles et encouragement hommes de culture à promouvoir l'héritage socioculturel nigérien, dans sa richesse et sa diversité.

## 3. ÉDUCATION - formation technique et professionnelle

- accroissement du taux brut de scolarisation au primaire pour atteindre 100% en 5 ans
- accroissement de la proportion des filles scolarisées de 5% par an
- accroissement du taux d'alphabétisation, de 5% par an
- 3.000 classes du primaire et 800 classes du secondaire par an
- construction d'amphithéâtres, salles de cours, laboratoires, campus universitaires, infrastructures sportives et de spectacles pour toutes les universités
- rehaussement de l'effectif des centres d'apprentissage et des écoles de formation professionnelle publiques et privées en rapport avec les besoins quantitatifs et qualitatifs du marché du travail
- modernisation du secteur informel de formation professionnelle
- amélioration du niveau d'instruction et de formation professionnelle des artisans

## 4. LOGEMENT – URBANISME – ASSAINISSEMENT

- 5.000 logements sociaux dans par an soit 5.000 logements sur 5 ans
- accélération de l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement urbain, pour tous les chefs-lieux des départements et communes
- instauration d'un cadre institutionnel cohérent en matière d'assainissement pour éviter la dispersion de la problématique de l'assainissement entre plusieurs départements ministériels.
- création d'infrastructures d'assainissement dans tous les centres urbains
- installation de stations de prétraitement des eaux résiduaires par les établissements industriels
- substitution des emballages plastiques par des emballages biodégradables et valorisation des déchets plastiques dans la fabrication de pavés.

## 5. EMPLOI - TRAVAIL- JEUNESSE - ENTREPRENEURIAT

- promotion d'un climat des affaires et formation des promoteurs sur les opportunités d'affaires, les créneaux porteurs et les opportunités de financement
- 2.000 PME-PMI par an, soit une moyenne 250 par région
- 5.000 emplois permanents par an à travers l'appui à la création de PME-PMI
- 20.000 emplois temporaires par an à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO)
- 100.000 opportunités de conduite d'activités génératrices de revenus par an, soit 500.000 sur 5 ans.

## 6. INFRASTRUCTURES – COMMUNICATION – TÉLÉCOMMUNICATIONS - ÉNERGIE

- 500 kilomètres de routes bitumée et 1.000 kilomètres de routes en terre et pistes par an
- redynamisation des mécanismes de financement de l'entretien routier
- étude et prise d'option pour 2.000 kilomètres de voies ferrées d'interconnexion avec les pays voisins
- étude et prise d'option pour la construction de ports secs
- réalisation de tous les tronçons nationaux des voies internationales
- adaptation des aéroports aux normes internationales
- couverture intégrale du territoire national en téléphone, radios et télévision
- modernisation des techniques d'information et de communication
- renforcement des unités industrielles de production minière et développement des PME minières
- fourniture de l'énergie électrique à tous les ménages des zones urbaines et périurbaines
- mise à la disposition de tous les chefs-lieux de commune et de 300 gros villages par an d'un service électrique moderne ; développement des services énergétiques modernes
- exploitation des potentialités hydroélectriques du fleuve Niger

## 7. SÉCURITÉ - JUSTICE - GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

- pleine implication des forces de défense et de sécurité dans les actions de développement
- installation d'une administration de proximité et des structures de défense et de sécurités, en vue de prévenir la récurrence des conflits armés dans le pays et renforcement des mécanismes de coopération transfrontalière
- dotation des forces de défense et de sécurité de moyens matériels et humains appropriés aux niveaux national, régionaux, départementaux et communaux sur l'ensemble du pays.
- relecture des textes en vigueur relatifs au partage des revenus tirés de l'exploitation minière et pétrolière entre les communes concernées et l'État
- simplification des procédures judiciaires
- assainissement de l'appareil judiciaire en mettant fin à la corruption et aux pratiques malsaines
- renforcement des moyens matériels et humains des juridictions et établissements pénitentiaires
- enracinement de la culture démocratique et de la culture du respect des droits de l'homme
- dépolitisation de l'Administration
- rationalisation des dépenses publiques
- redynamisation des administrations fiscales et financières et lutte contre la fraude, la corruption et le détournement des deniers publics
- appui technique et politique et renforcement des capacités des entités décentralisées.
- respect des textes internationaux et harmonisation de la législation nationale avec lesdits textes.